

La loi de financement de la Sécurité Sociale remet en cause notre droit à la santé



L'accès aux soins de qualité, égal pour toutes et tous est de plus en plus problématique.

Six millions de personnes sont sans médecin traitant. Les déserts médicaux s'étendent. Les dépassements d'honoraires se multiplient. Les forfaits hospitaliers viennent d'augmenter par décrets. Les retraité-es subissent l'explosion des tarifs des complémentaires santé. Un article récent de Ouest France, s'appuyant sur le baromètre d'accès aux soins demandé par la Fédération des Hôpitaux Publics constate que les **délais d'attente s'allongent** : chez les dermatologues celui-ci a doublé depuis 2019 (4 mois et demi) et la Région Pays de la Loire est la moins bien placée pour les ophtalmologistes (quinze semaines). Près des trois quarts des personnes interrogées déclarent avoir renoncé à un soin au cours des cinq dernières années (plus 10 points depuis 2024).

Le privé à but lucratif se développe sur les créneaux rentables (laboratoires, centres de radiologie et d'imagerie médicale ...) et les bénéfices des grands groupes financiers se portent au mieux !

Les mesures concrètes pour une politique publique du « grand âge » et de l'autonomie sont sans cesse reportées.

Alors que la loi grand âge et sa programmation pluriannuelle, promise depuis 2018, est toujours reportée et que la loi « bien vieillir » n'a produit que des mesurette : 70 % des Ehpad publics ou privés à but non lucratif sont en grandes difficultés financières et connaissent de graves problèmes de recrutement de personnels. Les services d'aide à domicile sont souvent sinistrés. Et les groupes privés à but lucratif, qui ont monté des projets avec des montages financiers dans le seul intérêt des actionnaires, n'hésitent pas à licencier les personnels et à fermer des établissements laissant les résidents désemparés. On vient de le voir avec la résidence seniors de Vitre relevant du groupe Réalités dont le siège est à Nantes)

La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé), d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce cette stratégie de désengagement de l'État et accentuera les fractures et inégalités territoriales.

**L'intersyndicale départementale des retraité-es
CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR
appelle à une journée de mobilisation des retraité-es
Jeudi 2 avril prochain avec des rassemblements**

- Nantes 10h30 Place du Cirque
- Saint-Nazaire 14h30 devant l'Hôpital - Cité sanitaire

Les retraité.es exigent :

- Un accès égal aux soins et à la santé, pour toutes et tous et partout sur le territoire national
- Des moyens (formations et embauches de personnels, réouverture de lits ou de services ...) pour l'hôpital public, les structures du médico-social publiques ou associatives à but non lucratif ;
- Un service public de santé de proximité avec ouverture de centres de santé pluriprofessionnels avec des personnels salariés, en particulier dans les déserts médicaux ;
- Une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale
- Une Sécurité Sociale prenant en charge 100% des soins prescrits, selon les besoins des populations et gérée démocratiquement.

Le dossier santé-sécu est l'affaire de nous toutes et tous, actifs et retraité.es

Nous soutenons les luttes des salarié-e-s des hôpitaux **notamment au CHU de Nantes** dont tous les services sont aujourd'hui en grande difficulté. C'est le cas en néphrologie, en réanimation pédiatrique, en rééducation pour les personnes handicapées et, à Laënnec, en cardiologie. Même chose pour les soignants en lutte en psychiatrie pour résister au dépeçage de leur service.

Nous sommes aux côtés de la population d'**Ancenis** qui défend son Centre Hospitalier qui risque de devenir un « Hôpital de proximité » sans chirurgie, sans maternité ni service d'urgences.

Des victoires sont possibles :

Au niveau national comme l'échec de l'augmentation des restes à charge avec le doublement de forfaits (sur médicaments, soins paramédicaux et transports sanitaires) ou celui de la réduction de prise en charge de l'ALD ;

Au niveau local où les mobilisations des habitants aboutissent à la création de centres de santé dans de nombreuses communes ou quartiers comme à Nantes au Clos-Toreau.

Mobilisons-nous jeudi 2 avril

■ **Nantes 10h30 Rassemblement
Place du cirque à 10h30**

■ **St Nazaire 14h30 Rassemblement
devant l'Hôpital cité sanitaire**